

CYCLE THÉMATIQUE DE 3 SÉANCES DE 1^H30 18:30 – 20:00 JEUDIS 2, 9 ET 16 MARS 2017

—
La Fonderie / Grand Amphithéâtre
16, rue de la Fonderie – 68100 Mulhouse
Renseignements à La Kunsthalle :
03 69 77 66 47

Bulletin à retourner au Service Universitaire de l'Action Culturelle de l'Université de Haute-Alsace

Maison de l'Étudiant / Campus Illberg
1, rue Werner 68100 MULHOUSE

Joindre à cette fiche dûment remplie et signée :

- Un chèque par personne à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Haute-Alsace.
- Une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse pour l'envoi de votre fiche d'inscription.

Pour justifier des droits au tarif réduit, joindre obligatoirement :

- Pour les moins de 28 ans au 31/12/2016, la photocopie de la carte d'identité ou du passeport.
- Pour les demandeurs d'emploi, la photocopie d'une attestation de demandeur d'emploi datant de moins de 6 mois.
- Pour les bénéficiaires du RSA, la photocopie d'une attestation de bénéficiaire du revenu de solidarité active datant de moins de 6 mois.

Pour tout renseignement concernant l'inscription
s'adresser au Service Universitaire de l'Action
Culturelle de l'Université de Haute-Alsace :
03 89 33 64 76 – isabelle.lefevre@uha.fr

Cours Publics est un cycle de cours proposé conjointement par La Kunsthalle, le Service Universitaire de l'Action Culturelle de l'Université de Haute-Alsace et la Haute école des arts du Rhin. Les cours, assurés par des personnalités universitaires ou du monde de l'art sont ouverts à tous sur inscription. Autour d'une thématique, trois intervenants présentent un courant artistique, un pan de l'histoire de l'art qui permettent de recontextualiser la création contemporaine.

— LA KUNSTHALLE MULHOUSE

La Kunsthalle est le centre d'art contemporain de la Ville de Mulhouse. Installée à la Fonderie, bâtiment qu'elle partage avec l'Université de Haute-Alsace, elle présente un programme d'expositions consacrées à la création contemporaine internationale et de rendez-vous, fondé sur un intérêt pour la recherche et la production d'œuvres. Chaque année un principe d'accueil en résidence est ouvert à des commissaires ou des artistes invités dans le cadre de programmes d'échanges et de recherches. Grâce à sa programmation et son engagement, La Kunsthalle s'inscrit dans un réseau d'art contemporain qui la rapproche des centres d'art de la région frontalière et au-delà.

www.kunsthallemulhouse.com

— SERVICE UNIVERSITAIRE DE L'ACTION CULTURELLE DE L'UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE (SUAC)

Le SUAC a pour mission de développer une politique culturelle et artistique, de valoriser la culture scientifique et technique auprès d'un large public et de faciliter l'accès aux étudiants à la culture.

Le SUAC fait de l'Université de Haute-Alsace un lieu ouvert de réflexion, de rencontre et d'échange et engage dans la réalisation de ce projet la communauté universitaire dans son ensemble ainsi que les partenaires culturels et institutionnels de la région. Il inscrit l'Université de Haute-Alsace dans un réseau culturel actif et national.

www.culture.uha.fr

— HAUTE ÉCOLE DES ARTS DU RHIN

Établissement public, la HEAR dispense des enseignements supérieurs (bac +3 à bac +5) en arts plastiques (Art, Art-Objet, Communication graphique, Design, Design textile, Didactique visuelle, Illustration, Scénographie) et musique (Musique classique, ancienne et contemporaine, Jazz et musiques improvisées). Implantée à Mulhouse et Strasbourg, la HEAR prépare ses élèves à devenir des créateurs, auteurs et musiciens autonomes capables d'interpréter ou d'inventer des langages artistiques.

www.hear.fr

LA KUNSTHALLE
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
MULHOUSE

SUAC
Service Universitaire de l'Action Culturelle
UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

HEAR
Haute école
des arts du Rhin

M
Mulhouse

MEDIAPOD - STRASBOURG



— L'ART A-T-IL TOUS LES DROITS ?

L'art et le droit entretiennent une relation ambigüe qui évolue entre situations de blocage et fécondes stimulations.

Souvent dans la confrontation, l'un et l'autre s'imposent des évolutions inscrites durablement, à la fois dans les pratiques artistiques et dans les textes juridiques. Si l'on rajoute que l'art n'échappe ni aux progrès technologiques, ni aux mutations sociétales, il est évident que nous touchons à une relation en perpétuelle évolution et régulièrement réinterrogée au regard de cas concrets.

L'art peut-il avoir un rôle transgressif voire contestataire ? Ou à l'inverse, a-t-il une place d'exception et se soustrait-il à toute question ? Entre ces deux positions extrêmes, le débat et l'analyse peuvent prendre place. En abordant les thèmes de l'imposture, de l'éthique et de la mutation des formes, ce cycle a pour objet d'approfondir la complexité du sujet.

Jeudi 2 mars 2017

Le personnage du faussaire de Sophie Yin-Billiet

La contrefaçon artistique est perçue avec une certaine indulgence par le grand public et le personnage du faussaire, et plus particulièrement celui du pasticheur, jouit même d'une image populaire au point de susciter souvent l'admiration. Derrière le fantasme de cette image d'Épinal, la réalité est bien plus complexe et réellement passionnante. Nous nous proposons de brosser un bref état des lieux de la contrefaçon artistique et de revenir sur quelques-uns des plus célèbres faussaires contemporains.

Formée en histoire de l'art et en muséologie à l'École du Louvre, Sophie Yin-Billiet rejoint l'Union des Fabricants en 2009 avec la mission d'animer les collections industrielles et artistiques du Musée de la Contrefaçon. Créé en 1951 pour la formation des agents de la douane, ce musée situé en bordure de Paris dans le 16^{ème} arrondissement accueille désormais près de 15000 visiteurs par an.

Jeudi 9 mars 2017

L'art peut-il tout montrer ? de Carole Talon-Hugon

Du *Piss Christ* de Serrano à *Plateforme* de Houellebecq en passant par *Lego Concentration Camp Set* de Zbigniew Libera, les relations de l'art et de l'éthique apparaissent bien comme l'inévitable horizon de questionnements suscités par certains devenirs contemporains de l'art. Mais peut-on juger d'une œuvre au nom de l'éthique ? Non, répond la doxa contemporaine qui considère que l'art possède en tant que tel une valeur inquestionnable. Oui, affirment ceux qui ne croient pas en l'extraterritorialité de l'art. On prendra ici un recul historique et critique pour comprendre les tenants et les aboutissants de ces polémiques afin de dégager une position réfléchie dans un débat crucial pour notre présent.

Carole Talon-Hugon est Professeur de philosophie à l'Université de Nice et membre de l'IUF. Elle préside la Société Française d'Esthétique et est directrice de publication de la Nouvelle Revue d'Esthétique. Elle a notamment publié L'Esthétique (Puf, 2004). Le Conflit des héritages (Actes Sud, 2006), Goût et dégoût. L'art peut-il tout montrer ? (J. Chambon, 2003), Morales de l'art (Puf, 2009), Art et éthique. Perspectives anglo-saxonnes (éd.) (Puf, 2011). L'Art victime de l'esthétique (Hermann, 2014), ainsi qu'une Histoire philosophique des arts (Puf, 2014-17).

Jeudi 16 mars 2017

Dialogue entre l'art et le droit de Mélanie Clément-Fontaine

Le juge n'est pas critique d'art, il apprécie les situations selon des critères posés par la loi à la lumière des interprétations jurisprudentielles et bien des débats en art échappent à la sphère juridique. Ainsi la règle juridique n'intervient en art que par certains endroits. Inversement parfois, des expériences artistiques conduisent à repenser la règle de droit parce qu'elle est à la fois un cadre et un reflet de la vie en société. A partir des exemples de l'art conceptuel et de l'art collaboratif, la présente intervention a pour objet d'explorer cette dualité du droit face à l'art qui conduit le juge tantôt à demeurer sourd aux revendications de l'artiste, tantôt à interpréter la règle à la lumière du discours artistique.

Mélanie Clément-Fontaine est directrice du laboratoire de Droit des Affaires et des Nouvelles Technologies (DANTE) de l'Université de Saint-Quentin-Université Paris-Saclay. Auteur d'un ouvrage L'œuvre libre publié aux éditions Lacier, ses recherches portent notamment sur l'accès et le partage des créations collaboratives et des communs. Elle mène par ailleurs des projets de recherches pluridisciplinaires sur les questions liées au développement du numérique.

BULLETIN D'INSCRIPTION (SUITE)

M. – Mme (en lettres capitales) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

TÉL (impératif afin de pouvoir vous prévenir en cas de report de cours) :

Email (en lettres capitales) :

Date de naissance :

Avez-vous déjà suivi les Cours Publics en 2016 ?

oui non

TARIFS

L'inscription vaut pour le cycle complet de 3 cours.

- | | |
|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Plein tarif | 20 euros |
| <input type="checkbox"/> Tarif réduit* | 10 euros |

Gratuit pour les étudiants de la HEAR et de l'UHA

* Tarif réduit pour les moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA. Pour bénéficier d'un tarif réduit, joindre obligatoirement la photocopie d'un document justificatif.

IMPORTANT : les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée (cachet de la Poste faisant foi) et dans la limite des places disponibles.

Toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à un remboursement ou report.

Signature (OBLIGATOIRE) et date :

